



ALLOCATION DE FIN DE CARRIÈRE INACCEPTABLE REMISE EN CAUSE

Paris, le 29 novembre 2019

EN QUELQUES MOTS...

L'UNSA-Ferroviaire dénonce une fois de plus le rabetage des droits spécifiques de notre régime spécial de prévoyance, pour la partie assurance maladie, mais aussi celle du régime de retraite.

Après la suppression décidée en 2018 de plusieurs dispositions spécifiques du régime de prévoyance, telle celle du droit d'option des ayants-droit pour l'affiliation au régime spécial, mais aussi la suppression pure et simple des prestations différentielles d'hospitalisations pour les ayants-droit, **voilà que le Ministère de l'Action et des Comptes Publics (Bercy) entreprend une nouvelle « correction » de notre régime spécial !**

Cette fois-ci, il s'agit d'une mesure fiscale !

En l'occurrence, l'Allocation de Fin de Carrière (AFC), équivalente à un mois de rémunération, sera soumise à l'impôt sur le revenu dès le 1^{er} janvier 2020.

Aussi, chaque salarié au Statut qui fera valoir ses droits à la retraite à partir de cette date sera concerné par cette mesure qui vient rogner un peu plus encore les dispositions spécifiques de notre régime spécial. Comble de la situation, l'AFC est une prestation versée par le régime de prévoyance du régime

spécial, gérée par une caisse de sécurité sociale autonome, la CPRP-SNCF, en lieu et place de l'Entreprise.

La Direction de la CPRP-SNCF a annoncé cette évolution le 26 novembre 2019.

Rappelons que pour les « privilégiés » du Cadre Permanent SNCF, cette AFC n'équivaut qu'à un mois de rémunération, quand les salariés de la branche ferroviaire perçoivent eux une indemnité de fin de carrière équivalant à 3 mois après 35 ans de carrière (et 2 mois pour 30 ans).

Les salariés « relevant d'un statut particulier » sont, en effet, exclus de ces dispositions !

L'UNSA-Ferroviaire se réserve le droit de contester par tous les moyens à sa disposition cette mesure de fiscalisation de l'AFC.

Salarié-e-s affilié-e-s au régime spécial de la SNCF, après le « SNCF bashing » de ces derniers jours, voilà une nouvelle gifle envoyée par le Gouvernement !

CONTACTS

Denis DONTENVILL dontenvill.d@unsa-ferroviaire.org

François PIEROTTI pierotti.f@unsa-ferroviaire.org

RETRAITES



ENSEMBLE

POUR LA SAUVEGARDE DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE

À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE

